

Brèves du CSE

Que faut-il retenir ?

Réunion du CSE du 24 juillet 2023



Après chaque réunion entre les élus et la Direction en séance plénière du CSE, la CFDT vous informe sur les sujets traités

Qu'en est-il de la RSE ?

Le saviez-vous ? Depuis plusieurs mois lors des réunions plénières du CSE, la CFDT fait des déclarations sur des sujets RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). L'objectif de ces déclarations est de questionner et d'interpeller la Direction pour faire bouger les lignes plus en profondeur.

Les sujets que nous abordons concernent : la sobriété énergétique, les mesures d'adaptation face au dérèglement climatique, les ateliers Fresque du Climat, les déplacements professionnels, etc...

La CFDT compte continuer à pousser les sujets RSE lors des réunions plénières du CSE.

Vous pouvez retrouver notre dernière déclaration sur notre site internet :

<https://sectioncfdtgnv.wixsite.com/cfdt-cristal-gnv/>

Le Bilan Social 2022

Les élus étaient consultés sur le Bilan Social 2022. La CFDT a tenu à porter à l'attention de la Direction les éléments suivants :

- Une fois de plus les effectifs des administratifs sont en forte baisse, et c'est regrettable.
- Le Bilan Social ne donne pas une vision claire de l'effectif des techniciens. En effet les effectifs de techniciens sont constitués d'un grand nombre d'apprentis ingénieurs, qui n'ont pas vocation à rester dans cette catégorie. Nous demandons une séparation des deux populations.
- Le bilan fait acte d'une augmentation du turnover. Si les recrutements sont en forte croissance, ils peinent à compenser les départs, principalement dus aux démissions et aux mutations Intra SIX et Intra Groupe.
- La CFDT déplore encore la décision prise de ne plus accueillir de stagiaires de classe de 3^{ème}.
- Par ailleurs, en ce qui concerne le déploiement des classifications de la NCCNM (Nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie), nous serons attentifs au fait qu'il ne change pas, en lui-même, la structure des effectifs.



Compte-tenu de tous ces constats, la CFDT s'est abstenue lors de cette consultation, et espère que la Direction prendra acte de ces recommandations et réclamations pour ainsi pouvoir voter favorablement l'année prochaine.

Vol de données

Rappel du contexte :

Le 31 mai 2023, un groupe de hackers a attaqué le serveur MoveIT et obtenu des données personnelles et professionnelles des salariés du Groupe Thales. Le Groupe Thales a été informé de cet incident par KITRY, son prestataire le 12 juin 2023.

Site	Mail	Citadel	Facebook
https://sectioncfdtgnv.wixsite.com/cfdt-cristal-gnv	sectioncfdtgnv@gmail.com	CFDT – Thales Gennevilliers	Section CFDT – Thales Gennevilliers

Brèves du CSE

Que faut-il retenir ?

Réunion du CSE du 24 juillet 2023



Une plainte contre X a été déposée par le Groupe Thales auprès du Procureur de la République de Paris le 21 juin 2023. Dans cette plainte est indiqué le nombre approximatif de salariés concernés (les noms des salariés ne figurent pas dans cette plainte).

L'usurpation d'identité est estimée à « risque minimal » d'après le Directeur de la Sécurité des Systèmes d'Information de SIX car il n'a été volé que des données brutes, aucune photocopie de carte d'identité ou de passeport n'a été volée.

Décisions de la Direction :

- Chiffrement des données lorsqu'elles quittent les serveurs Thales pour aller vers l'extérieur (en plus du chiffrement de flux).
- Prise en charge juridique de la part de la Direction si nécessaire.

Préconisations :

- Contacter l'Officier Central de Sécurité de SIX si besoin d'échanger ou d'information sur le vol de données.
- Pour tout mail reçu semblant suspicieux, le transférer à l'adresse suspicious@thalesgroup.com et le supprimer immédiatement.
- Suivre les bonnes pratiques disponibles sur Kiss - Self Service Portal.

Extrait de la déclaration de la CFDT :

- Nous regrettons cet incident qui est la conséquence de la politique de sous-traitance désastreuse et de la considération en dessous de ce qu'elle devrait être quant à l'importance des données personnelles des salariés.
- Nous trouvons qu'il est inadmissible pour Thales de laisser circuler les données du personnel avec si peu de sécurisation.
- Nous nous demandons si la Direction a bien réduit les informations transmises au strict nécessaire. Autant les noms et prénoms nous paraissent pertinents, autant les absences en cours, l'ancienneté, le Niveau de Responsabilité ou l'intitulé du poste posent plus question. Comment un tel traitement minimaliste a-t-il pu être mis en place ?
- Thales est une entreprise aux activités sensibles. Ses salariés sont des cibles potentielles de choix. Quels seront les impacts de ce vol pour les salariés ?
- La CFDT demande à la Direction d'accompagner les salariés et de prendre ses responsabilités en prenant à sa charge les éventuels impacts et préjudices pour les salariés. La Direction du Groupe a fait une seule communication qui se veut rassurante, la CFDT s'étonne qu'aucune autre communication vers des salariés inquiets n'ait été faite depuis, certains salariés ayant été déjà sollicités.

Vous pouvez retrouver nos tracts et déclarations sur notre site internet :

<https://sectioncfdtgnav.wixsite.com/cfdt-cristal-gnv/>

Site	Mail	Citadel	Facebook
https://sectioncfdtgnav.wixsite.com/cfdt-cristal-gnv/	sectioncfdtgnav@gmail.com	CFDT – Thales Gennevilliers	Section CFDT – Thales Gennevilliers